

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4460 - Mardi 24 avril 2018 - Prix : 10 DA

Produits suspendus à l'importation

**La liste complète
prochainement
publiée**

Page 3

Le flux de migrants «cache des velléités d'ingérence»

D'importantes décisions pour sécuriser les frontières

Page 3

Le pari américain de Macron

Par Mohamed Habili

Entre autres objectifs que le président français, Emmanuel Macron, s'est fixé lors de sa visite d'Etat aux Etats-Unis, c'est de convaincre Donald Trump de ne pas se retirer de l'accord sur le programme nucléaire iranien, ce que celui-ci a l'intention de faire dans les prochaines semaines. Il a expliqué dans son interview sur Fox News comment il compte s'y prendre pour faire revenir son hôte sur une décision aussi importante, que d'ailleurs il a déjà prise : lui montrer patiemment, comme à un enfant un peu étourdi, que comme il n'y a pas de meilleur accord que celui-là, son intérêt le plus évident lui commande d'y rester non de s'en retirer. Il faut savoir que de nos jours, un président français exerce d'autant plus d'influence en France, en Europe, et partant dans le reste du monde, qu'il est dans les meilleurs termes avec le président des Etats-Unis. Les deux prédécesseurs de Macron, Sarkozy et Hollande, ont tous deux voulu avoir une relation particulière avec leurs homologues américains. Tous deux ont dû déchanter, Bush puis Obama, ce dernier surtout, n'ayant pas montré un enthousiasme débordant devant leurs avances. Le plus déçu de ces deux prédécesseurs, ce fut quand même Hollande, qui croyait pouvoir attaquer la Syrie en 2013 en duo avec Obama. Il ne s'est trompé alors que sur un seul point, c'est qu'Obama, contrairement à lui, ne déteste rien tant que d'avoir à faire la guerre à un pays ne constituant pas une menace directe pour son pays.

Suite en page 3

Inquiet par le vieillissement des agriculteurs

Bouteflika exhorte à plus d'investissements et de formation agricoles



PH/D. R.



Le vieillissement de la population activant dans l'agriculture constitue une autre inquiétude pour le chef de l'Etat qui exhorte à la formation des jeunes dans les différentes filières du secteur. C'est là l'un des aspects relevés dans le message du président de la République à l'occasion de la tenue, hier, des Assises nationales de l'agriculture au Centre international des conférences (CIC)-Alger. Lire page 2

Projet de loi relatif à la santé

**Création d'une agence nationale
des produits pharmaceutiques**

Page 2

Festival culturel européen à Alger

**Le Duo Klak d'Autriche
ouvre le bal**

Page 13

Inquiet par le vieillissement des agriculteurs

Bouteflika exhorte à plus d'investissements et de formation agricoles

■ Le vieillissement de la population activant dans l'agriculture constitue une autre inquiétude pour le chef de l'Etat qui exhorte à la formation des jeunes dans les différentes filières du secteur. C'est là l'un des aspects relevés dans le message du président de la République à l'occasion de la tenue, hier, des Assises nationales de l'agriculture au Centre international des conférences (CIC)-Alger.

Par Lynda Naili

A ce titre, dans son message aux Assises nationales de l'agriculture, le président de la République a en effet manifesté hier son inquiétude quant au «*désintérêt des jeunes pour l'activité agricole et le recours insuffisant aux moyens techniques garantis par l'Etat*». Faut-il rappeler, en effet, que depuis 2011, l'Etat a octroyé plus de 20 000 actes de concession des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat. En outre, pas moins de 2 millions d'hectares de terres agricoles non exploitées, représentant 33% de la superficie totale des terres agricoles estimées à 8 millions d'hectares, ont été recensés à ce jour par le département de tutelle. De ce fait, appelant ainsi à encourager les jeunes «*à s'intéresser davantage à cette activité lucrative pour les agriculteurs et capitale pour nous tous*», le chef de l'Etat a mis en exergue la nécessité de promouvoir la formation dans le domaine de l'agriculture et ses filières dans les différents cycles du système universitaire et de la formation, et à soutenir l'emploi de jeunes et à orienter leurs efforts vers le secteur agricole. Il est relevé, dans ce sens, que le ministre de l'Agriculture, Abdelkader Bouazghni, avait récemment affirmé que conformément aux orientations du président de la République, l'Etat ne ménagera aucun effort pour la récupération de «*chaque mètre carré*» de terres agricoles non exploitées et qui avaient été attribuées au début des années 80 à des opérateurs privés. Notons, à ce pro-

pos, qu'actuellement des commissions sillonnent les différentes wilayas du pays afin de recenser les terres non exploitées et les récupérer en appliquant la loi, avait fait savoir le ministre, faisant état de la récupération de 300 000 hectares de terres agricoles non exploitées. Bien que loin des attentes, du moins pour certains produits agricoles, la production agricole a connu ces six dernières années une augmentation sensible. En effet, entre 2000 et 2016, les chiffres du ministère de l'Agriculture fournis à l'occasion de ces Assises nationales, montrent que la production agricole a représenté quelque 3 000 milliards de dinars en 2016 contre environ 360 milliards de dinars en 2000. Une hausse qui a contribué à l'augmentation de la part du secteur agricole dans le Produit intérieur brut (PIB), passant ainsi de 8% en 2000 à 12% en 2016. Toutefois, pour une couverture nationale en produits agricoles et donc une autosuffisance agricole permettant d'aller vers l'export, le renforcement des capacités nationales s'impose, notamment dans les secteurs de la transformation, la conservation et le stockage pour valoriser le produit agricole. Lequel renforcement devra se traduire par davantage d'investissements dans les industries agroalimentaires, qui selon l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI), ne représentent que 16% entre 2016 et 2017. Face à cette situation, le chef de l'Etat a appelé dans son message lu par Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, «*les hommes d'affaires et les investisseurs à un*



Ph.D.R.

plus grand intérêt pour la promotion des exportations agricoles». Aussi, a-t-il insisté sur le développement des industries agroalimentaires et à la promotion des exportations agricoles. A ce titre, le chef de l'Etat a en effet assuré, qu'en dépit des mesures initiées par l'Etat pour réguler le marché de certains produits, «*l'amélioration de notre produit agricole nécessite aujourd'hui une plus forte participation des industries agroalimentaires à l'exploitation de notre produit agricole afin de couvrir les besoins du marché local, d'une part, et d'offrir des débouchés au produit agricole, d'autre part*». Aussi, soulignant que «*l'exportation est une activité à part entière nécessitant des capacités et des compétences*

complétant le travail des agriculteurs et contribuant à la préservation des équilibres financiers extérieurs», le Président Bouteflika a insisté sur la «*complémentarité entre les différents secteurs de l'économie nationale à même d'assurer un environnement incitatif pour l'agriculture dans notre pays, un environnement exploitant davantage le potentiel de nos terres immenses et qui élève le rang social des travailleurs et travailleuses ruraux et de l'agriculture en général*». Une intégration économique nationale dont le secteur de l'agriculture «*a grandement besoin*», relèvera le Président. Pour ce faire, Bouteflika a réitéré, dans son message, son attachement quant au soutien de l'Etat par

toutes ses capacités à l'activité agricole. Et de réitérer, à ce propos, la nécessité de poursuivre le programme de soutien de l'Etat au secteur agricole dans toutes ses composantes qu'il a annoncé en 2009 en dépit des contraintes financières actuelles. Et pour cause, pour le Président Bouteflika ce soutien constitue «*une reconnaissance constante de l'Algérie envers ses zones rurales et ses agriculteurs qui ont tant apporté à ce pays chaque fois qu'il est confronté à des difficultés ou à des défis*» et «*un investissement rentable par notre pays dans un secteur économique vital, fructueux et prometteur en même temps*».

L. N.

Projet de loi relatif à la santé

Création d'une agence nationale des produits pharmaceutiques

En vertu du projet de loi relatif à la santé, en débat à l'Assemblée populaire nationale, Une Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) est créée, elle assure une mission de service public en matière d'enregistrement, d'homologation et de contrôle des produits pharmaceutiques.

Selon les articles 233 et 234 du projet de loi relatif à la santé, cette agence est «*un établissement public à gestion spécifique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous tutelle du ministère chargé de la Santé*». Elle assure notamment «*une mission de service public en matière d'enregistrement, d'homologation et de contrôle des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine*». Selon les dispositions de l'article 243, il est prévu aussi la création auprès de cette agence d'«*un comité économique*

intersectoriel des médicaments ayant pour mission principale de fixer les prix des médicaments à enregistrement». Dans le même sillage, l'article 239 stipule que «*tout produit pharmaceutique et dispositif médical prêt à l'emploi, fabriqué industriellement, importé ou exporté, doit faire l'objet, avant sa mise sur le marché, d'une décision d'enregistrement ou d'homologation délivrée par l'ANPP (...) après avis de la commission d'enregistrement des médicaments, créée auprès de cette agence*». La création de cette agence vient ainsi en appui à la mission de l'Etat qui veille à la disponibilité des produits pharmaceutiques. A cet effet, l'article 216 stipule que «*l'Etat veille à la disponibilité des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux et garantit l'accès aux produits et dispositifs médicaux essentiels en tout temps et en tout lieu du territoire national*». Le même article énonce que

«*veille au respect des exigences d'efficacité, de sécurité et de qualité*» en matière de fabrication, importation, d'exportation, de distribution et de dispensation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux. L'Etat veille aussi «*au bon usage du médicament, notamment par la rationalité de la prescription et la promotion du médicament*». Dans son article 217, il est encore précisé que «*l'Etat soutient à travers des mesures incitatives, la production nationale et encourage la recherche et le développement pharmaceutiques, notamment par la promotion de l'investissement dans ce domaine*». Dans son chapitre relatif aux établissements pharmaceutiques, le présent projet stipule dans l'article 226 que l'établissement pharmaceutique est une société organisée selon les formes prévues par le code du commerce, dont la direction technique est sous la responsa-

bilité d'un ou plusieurs pharmaciens remplissant les conditions de qualification professionnelles, soulignant en outre que les établissements pharmaceutiques sont des établissements de «*fabrication, d'importation, d'exportation et de distribution en gros des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine*». Par ailleurs, l'article 256 souligne que «*les établissements de santé, publics et privés, sont tenus de disposer d'une pharmacie hospitalière, réservée à l'usage des malades traités dans ces établissements*». En outre, «*la pharmacie d'officine est un établissement affecté à la dispensation au détail des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux ainsi qu'à l'exécution des préparations magistrales et officinales*», annonce l'article 259.

Thininene Khouchi

Produits suspendus à l'importation

La liste complète prochainement publiée

■ La liste, en cours d'assainissement, des produits suspendus temporairement à l'importation, sera publiée prochainement, a indiqué le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Par Meriem Benchaouia

« La liste des produits suspendus temporairement à l'importation sera assainie et publiée prochainement. La suspension temporaire à l'importation ne concernera ainsi que les produits largement couverts », a fait savoir M. Djellab en marge d'une rencontre nationale avec les directeurs régionaux et de wilaya. En outre, le ministre a indiqué que son département est en train d'identifier tous les intervenants dans la commercialisation des véhicules, pour constituer une base de données en matière des prix appliqués. « Nous sommes en train de travailler pour identifier tous les intervenants dans la commercialisation des véhicules et voir quels sont les prix pratiqués. Ceci va nous permettre de constituer une base de données en matière de prix », a-t-il indiqué. Par ailleurs, le ministère du Commerce a mis en place un nouveau système d'information relatif au suivi de la tendance des prix au niveau des marchés de gros et de détail, permettant d'intervenir en cas de pics enregistrés, et ce, dans le cadre de la préparation du mois de ramadhan 2018, a annoncé le ministre. « Au titre du mois de ramadhan 2018, nous avons mis en place un nouveau système d'information aux stades du gros et du détail, permettant de relever les prix, en temps réel, et ce, pour les principaux produits d'épicerie, des fruits et légumes, des viandes rouges et blanches », a indiqué M. Djellab lors d'une rencontre nationale avec les directeurs régionaux et de wilaya.

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab



Selon lui, en cas de pics des prix sur certains produits, une enquête sera déclenchée par une cellule d'analyse devant permettre d'identifier les causes. Ce nouveau dispositif se veut ainsi un système d'alerte en cas d'augmentation excessive des prix, a souligné le ministre selon qui, à partir d'aujourd'hui les services du commerce commenceront déjà à relever les prix de certains produits. Parmi aussi les mesures devant permettre d'assurer la disponibilité des produits de large consommation à des prix abordables durant le mois de ramadhan, M. Djellab a cité l'organisation des marchés spécifiques, et ce, en coordination avec l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et les

Chambres d'agriculture. « Nous allons solliciter le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour mettre en place des marchés itinérants, à raison de deux à cinq marchés par wilaya », a expliqué M. Djellab. Devant permettre aux producteurs de vendre directement aux consommateurs, ces marchés, selon le ministre, seront ouverts cinq jours avant le mois de ramadhan, et ce, pour avoir un effet d'entraînement vers la baisse des prix avant le mois sacré, a-t-il encore expliqué. Mieux encore, le département de M. Djellab veut faire, après le mois de ramadhan, de ces espaces itinérants, des marchés permanents « hebdomadaires ». M. Djellab a également mis l'accent sur l'impératif de généraliser l'affichage des prix, tout au long du processus de commercialisation

et de respecter également les prix réglementés des produits alimentaires de large consommation (le lait pasteurisé en sachet, la semoule, l'huile raffinée, le sucre, etc.). Autre instruction donnée aux cadres de son secteur : l'impératif de mobiliser tous les fonctionnaires appartenant aux services techniques et les affecter aux opérations de contrôle sur le terrain. « Durant le mois de ramadhan, je ne veux aucun agent de contrôle asserrmenté dans son bureau », a lancé M. Djellab à l'adresse des directeurs régionaux et de wilaya. Selon lui, les 8 000 agents de contrôle existants doivent être ainsi mobilisés durant ce mois, pour assurer le contrôle des prix. M. Djellab a également donné des orientations aux cadres de son secteur pour le gel des congés des responsables et des agents de contrôle, sauf cas exceptionnel, et ce, à partir du 6 mai. Des orientations ont été aussi données pour suivre la mise en œuvre de la permanence et la reprise des activités commerciales conformément aux nouvelles dispositions régissant les congés durant les fêtes nationales et religieuses. En outre, le ministre a donné des orientations aux responsables de son secteur pour identifier les acteurs économiques de chaque wilaya, et ce, pour aller, selon lui, vers une décentralisation des mesures et des instruments du commerce. Selon lui, une réflexion est, à ce titre, engagée. Le ministère va ainsi revisiter tous les instruments de la politique commerciale pour aller vers une décentralisation de ces instruments et mesures. **M. B.**

Le flux de migrants « cache des velléités d'ingérence »

D'importantes décisions pour sécuriser les frontières

Le flux migratoire vers l'Algérie préoccupe au plus haut niveau les autorités du pays. Ce phénomène cache en réalité des visées d'ingérence et de militarisation des espaces, relève le directeur d'études chargé de la migration au ministère de l'Intérieur, Hacène Kacimi. Avec 500 entrées illégales sur le territoire national enregistrées quotidiennement, les frontières du Sud algérien deviennent une cible privilégiée des réseaux organisés de passeurs d'immigrés clandestins. « C'est un phénomène qui a pris de l'ampleur au niveau régional et international qui de par ses conséquences préoccupe les autorités et au plus haut niveau », indique M. Kacimi, directeur d'études chargé de la migration au ministère de l'Intérieur. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, M. Kacimi observe qu'il y a derrière celle-ci des enjeux « géostraté-

giques très importants », à l'origine de la convocation, le 29 mars 2018, d'un Conseil interministériel donnant lieu à d'importantes mesures aux fins de sécuriser les frontières. Il explique que cette forte migration vise en réalité à un remodelage du monde et un rééquilibrage des rapports de force à l'intérieur d'un continent très riche que l'Algérie, souligne-t-il, entend régler par des moyens pacifiques, en concertation avec ses partenaires africains. A cet effet, M. Kacimi appelle à éviter de stigmatiser, rappelant que le gouvernement a été amené à des mesures pour tenter de la réduire à un niveau « le plus supportable ». Une attention est soutenue concernant ce problème, car « nous avons affaire à des êtres humains arrivant dans un état d'épuisement extrême, après avoir été confrontés à des situations périlleuses durant leur traversée du désert, au nord du

Niger et du Mali », a-t-il ajouté. Pour gérer le flux, le représentant du ministère de l'Intérieur signale que des contacts sont maintenus en permanence avec les autorités nigérienne et malienne, pour assurer une bonne prise en charge de ce dossier. Il admet, cependant, que devant ces importantes arrivées de personnes, les efforts des pouvoirs publics tendent à prendre en charge les personnes qui sont en situation de détresse et à refouler les autres. « Nos moyens étant limités », déclare-t-il, nous faisons ce que nous pouvons ». Le représentant du ministère de l'Intérieur a assuré, à cet égard, que l'Algérie avait pris toutes les dispositions pour que les localités frontalières du sud du pays ne se transforment pas en camps à grande échelle de migrants. Il a tenu également à rassurer les populations locales frontalières que les personnes et les biens seront protégés, quelle

que soit la situation dans le cadre du respect des conventions internationales et des droits humains des migrants. M. Kacimi a fait remarquer que parmi les populations migrantes illégales subsahariennes qui se trouvent en Algérie depuis quelques années, « nous assistons à une montée en flèche des délits et des crimes qui sont commis à travers le territoire national ». « Sur les cinq dernières années, nous avons enregistré la condamnation de 56 000 migrants subsahariens pour crimes et délits, parmi eux on trouve 30 000 Maliens et 20 000 Nigériens », a-t-il précisé. Pour faire face aux arrivées constantes et massives de migrants, d'importantes décisions pour sécuriser les frontières ont été prises lors d'un conseil interministériel tenu fin mars dernier pour faire face notamment au flux constant des migrants africains vers l'Algérie, fait savoir M. Kacimi. Le même

LA QUESTION DU JOUR

Le pari américain de Macron

Suite de la page une

Sous ce rapport, la logique d'une puissance moyenne, comme la France et la Grande-Bretagne, n'est pas celle d'une superpuissance comme les Etats-Unis. Les premières sont d'autant plus portées à intervenir à l'extérieur qu'elles ont une revanche à prendre sur l'histoire. Elles ont le sentiment, d'ailleurs trompeur, que plus elles recourent à la force plus elles existent, plus elles comptent, et moins donc elles sont menacées de devenir plus moyennes qu'elles ne le sont déjà. Enrayer le déclin, au plan politique et militaire notamment, puisqu'au plan économique de toute façon elles ne sont pas de taille à rivaliser longtemps avec des pays aux dimensions de continent, comme la Chine, l'Inde et la Russie, pour ne parler que des plus avancés aujourd'hui des pays émergents, c'est cela qui les anime tous les jours, et cela du matin jusqu'au soir. Macron croit pouvoir réussir là où ses prédécesseurs ont échoué, c'est-à-dire agir en tout en bonne intelligence avec les Etats-Unis, parce qu'il pense être parvenu à convaincre Trump de s'associer aux dernières frappes en Syrie, une perspective qui au départ ne lui souriait pas. S'il a réussi une première fois, il doit pouvoir le faire une deuxième fois. Le penser seulement prouve qu'il ne voit pas de grande différence entre mener une attaque limitée, sans véritable conséquence sur la situation du pays concerné, et faire faire à Trump, rien que pour ses beaux yeux à lui, une volte-face d'ordre stratégique. Pourtant, pour savoir ce que Trump ferait ou ne ferait pas, il y a un repère à la fois simple et fiable : se référer à ce qu'il a promis à ses électeurs sur ce sujet avant qu'il ne devienne président. S'est-il engagé oui ou non à dénoncer l'accord sur le programme nucléaire iranien ? Si c'est non, alors Macron peut encore le convaincre d'être en la matière du même avis que lui. Si c'est non, alors Macron perd non seulement son temps, mais risque aussi de perdre l'amitié de Trump, pour autant qu'ils aient vraiment des atomes crochus. **M. H.**

responsable a indiqué que le gouvernement a été amené à prendre des mesures pour tenter de la réduire à un niveau le plus supportable, précisant que l'Algérie a été contrainte de mobiliser quelques 20 millions de dollars pour faire face à ce phénomène, derrière lequel se trouvent des réseaux mafieux et même des groupes terroristes.

Il a saisi cette occasion pour réitérer son appel en direction de la communauté internationale pour qu'elle puisse se solidariser et faire face à ce phénomène unique.

Louiza Ait Ramdane

Internet fixe et mobile en 2017

l'Algérie comptait plus de 34,5 millions d'abonnés

L'ALGÉRIE comptait plus de 34,5 millions d'abonnés à l'internet fixe et mobile en 2017 contre 28,5 millions en 2016, soit une augmentation de plus de 6 millions d'abonnés, a indiqué, hier à Alger, le président du Conseil de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), Mohamed Ahmed Nacer.

«Le nombre total d'abonnés souscrits à l'internet fixe et mobile a atteint 34,625 millions en 2017 contre 28,551 millions en 2016, soit une augmentation de 6,076 millions d'abonnés (21%), une évolution qui dénote l'intérêt de l'internet haut débit pour les usagers», a précisé M. Ahmed Nacer lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan du marché de la Poste et des Télécommunications durant l'année 2017.

Sur les 34,625 millions d'abonnés à l'internet, 31,460 millions sont des abonnés à l'internet mobile et 3,168 millions à l'internet fixe, a-t-il détaillé.

Concernant la répartition de ce parc, il a relevé que 90,85% sont sur les réseaux mobiles, alors que 9,15% sont sur les réseaux fixes, ajoutant que cette tendance de répartition est celle rencontrée au niveau international.

Le même responsable a indiqué que le chiffre d'affaires réalisé en 2017 par les opérateurs fixe et mobile s'est élevé à 429,4 milliards de dinars contre 445,5 milliards de dinars en 2016, alors que le montant des investissements consentis par ces opérateurs était de 62 milliards de dinars en 2017 contre 87 milliards de dinars en 2016, soit une baisse de 29%.

«Ces baisses s'expliquent par l'acquisition, en 2016, par les 3 opérateurs de la téléphonie mobile, de licences 4G, ainsi que par le volume important des investissements réalisés durant la même année par ces mêmes opérateurs», a-t-il précisé.

Le montant cumulé des investissements bruts réalisés par les opérateurs de téléphonie fixe et mobile s'élève à «1 235 milliards de dinars, soit environ 11 milliards de dollars», a-t-il mentionné.

Concernant la situation du marché postal, il a fait état de 51 opérateurs activant sur le marché algérien de la fourniture des services postaux en 2017, à savoir 6 dans le courrier international, 44 dans le segment du courrier domestique, auxquels il faudra ajouter l'opérateur public Algérie Poste.

M. L.

Accidents de la route

Près de 700 morts et 7 300 blessés au premier trimestre

■ Par rapport à la même période de l'année 2017, il a été enregistré une baisse du nombre des accidents (8,51%), de celui des morts (9,47%) et des blessés (9,41%).

Par Mahi L.

Six cent quatre vingt huit personnes ont trouvé la mort et 7 365 autres ont été blessées dans 5 278 accidents de la circulation, survenus au cours du premier trimestre de l'année 2018 à travers le territoire national, selon un bilan établi hier par le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR). Par rapport à la même période de l'année 2017, le centre a enregistré une baisse du nombre des accidents (8,51%), de celui des morts (9,47%) et des blessés (9,41%), a ajouté la même source. Par ailleurs, 726 personnes ont trouvé la mort et 18 112 autres ont été blessées dans 15 335 accidents de la route enregistrés au niveau des zones urbaines du pays durant 2017, avait indiqué dernièrement la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Le bilan avait fait état d'une hausse de 8,5% du nombre des décès, alors que le nombre des blessés a reculé de 1,04%. Le facteur humain



Ph/E. Soraya J. A.

demeure la cause principale de ces accidents, outre l'état des routes, des véhicules et l'environnement. En matière de prévention des accidents de la

route, plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées l'année dernière au profit des usagers de la route ainsi que des rencontres organisées au niveau

d'établissements éducatifs et des cours théoriques sur la prévention routière dispensés dans les circuits d'éducation routière.

M. L./APS

Constructions illicites sur le littoral ouest de Béjaïa

Une opération de démolition menée hier par l'APC de Toudja

L'APC de Toudja est enfin passée à l'action. Elle a mobilisé avant-hier plusieurs engins et la force publique pour éradiquer les nombreuses constructions illicites construites sur son territoire. «La démolition se fera progressivement et prendra plusieurs semaines», a laissé entendre le maire de Toudja. Il s'agit de démolir des constructions illicites réalisées en dur et autres baraques et bidonvilles au niveau du littoral ouest, soit au bord de la plage d'Oued Das ainsi qu'à l'intérieur même de la forêt dans cette région, vierge avant ces agressions. Selon l'édile communal, «il y a 52 constructions illicites réalisées en parpaings, briques et en pierres comme il y a aussi des bidonvilles et des baraques». L'opération de démolition intervient suite à une décision des autorités de tutelle et avance bien. Elle a atteint environ 60% des constructions illégales qui enlaidissent la nature et défigurent la vue dans cette région paradisiaque, certaines réalisées il y a de longues années avec des autorisations même. Il reste cependant à nettoyer la zone des gravats et autres déchets générés par la démolition. Il faut

noter que la majorité des «propriétaires» des chalets, bungalows et baraques, n'ont pas montré de résistance du moment que l'opération a été entreprise sur une décision des autorités dans le cadre de la loi relative à la protection de la nature, du littoral et de l'urbanisme. D'autres propriétaires étaient absents lors de cette opération, absence liée sans doute au fait qu'ils ne veulent pas assumer leurs actes. Notons que l'APC de Béjaïa avait mené une opération similaire l'an dernier, mais son élan avait été interrompu quelque temps sans savoir pourquoi. Pour rappel, la semaine dernière, les animateurs de l'association du village Ath Amar Quali, soutenus par des habitants, avaient observé un rassemblement devant la direction des domaines, près du lycée El-Hammadia, pour «dénoncer la mafia» du foncier qui a accaparé une assiette de terrain de plus de 200 ha au niveau de Tazeboudjt. En mars dernier, des associations de la protection de la nature de Béjaïa avaient alerté sur les réseaux sociaux l'accaparement d'une assiette foncière dans le Parc national de Gouraya. Une parcelle de

terrain décimée en 2016 par le feu qui fait l'objet de convoitise. Des individus, spécialisés dans la vente de terrains, voulaient apparemment finir le défrichage du lieu avant de procéder à sa vente, avec de faux papiers sans doute. Un autre cas similaire avait été signalé au niveau de la forêt de Sidi Ahmed et à Bir Slem. Pour rappel, une autre opération avait été menée aussi par l'APC de Béjaïa les années 2000 et avait visé alors les constructions illicites situées à l'intérieur de Las Mezaïa. Notons que l'APC de Kherrata a mobilisé hier aussi des engins et démolit les 50 boxes faisant office de locaux commerciaux inoccupés. Ces boxes avaient été réalisés il y a quelques années au profit des marchands de la commune, dans le cadre de la lutte contre le commerce informel pour un coût de 1,5 milliard de centimes. Cependant, ils n'ont jamais été utilisés par ceux auxquels ils étaient destinés. Au contraire, ils sont devenus avec la force du temps des urinoirs et des lieux de débauche où se développent des fléaux tels que la consommation d'alcool, drogue, etc.

Hocine Cherfa

Future académie de football

Prospection en cours à Médéa pour le choix du site

Une opération de prospection de sites pour abriter l'académie de football de la Fédération algérienne de football (FAF) est en cours à travers plusieurs localités de la wilaya de Médéa, a annoncé hier le chef de l'exécutif local, en marge d'une visite d'inspection dans la commune d'Ouzera.

Un travail de prospection de terrains susceptibles d'accueillir la future académie de football que compte lancer la FAF a été entamé depuis quelques jours par les services techniques de la Direction de la jeunesse, dans la perspective d'une prochaine ren-

contre avec les responsables de la fédération pour faire le choix d'un site, a expliqué Mohamed Bouchemma. «Deux sites, situés dans les communes de Tamesguida et Ouzera, font partie des sites qui seront proposés à la direction de la FAF», a ajouté le wali, précisant que le travail de prospection, qui est en cours, devrait permettre d'«étouffer le choix des propositions qui seront soumises à la Fédération algérienne de football». La création de l'académie de football est un projet que compte concrétiser la FAF, dans le but d'assurer une formation de haut niveau

aux jeunes footballeurs, en leur offrant toutes les conditions de réussite et de préparation susceptibles de contribuer à hisser encore davantage le niveau de la sélection nationale, a indiqué à l'APS le directeur local de la Jeunesse et des Sports, Kamel Kainou. «La wilaya de Médéa est l'une des régions du centre choisies par la FAF pour accueillir l'une des quatre académies de football qu'espère concrétiser la Fédération algérienne de football, afin de se mettre au diapason de l'évolution de la discipline dans le monde», a-t-il conclu.

Saty T.

Washington

Raouia rencontre la communauté d'affaires américaine

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a rencontré à Washington les représentants de plusieurs grandes compagnies américaines avec lesquels il a discuté de l'investissement en Algérie et des opportunités offertes dans plusieurs secteurs d'activité.

Par Salem K.

Au cours de cette rencontre, organisée par la Chambre de commerce américaine (AmCham), les entretiens ont porté essentiellement sur le potentiel d'investissement en Algérie, la réglementation en la matière ainsi que sur la situation économique et financière du pays, a déclaré le ministre à l'APS à l'issue de cette rencontre à laquelle a participé également le vice-président d'AmCham et président de US Africa Business Center, Scott Eisner. Ces discussions, tenues en marge de la participation du ministre aux réunions de printemps des institutions de Bretton Woods, ont constitué également l'occasion pour examiner les doléances de certaines entreprises américaines opérant en Algérie, a fait savoir le ministre. La discussion a été axée sur «le financement ainsi que sur la stabilité financière du pays qui tombe à point nommé, puisque la situation financière est maîtrisée», a ajouté le premier argen-



tier du pays, assurant que «la vision des opérateurs américains de la situation économique en Algérie demeure sereine». Cette table ronde avec la communauté d'affaires américaine a rassemblé des géants de l'industrie aux Etats-Unis tels que General Electric, Exxon Mobile, Apple et Pfizer ainsi que l'association PhRma regroupant les laboratoires pharmaceutiques américains. Outre les compagnies déjà présentes en Algérie, la rencontre a vu la participation des entreprises venues s'informer sur les conditions et les opportunités d'investissement en Algérie. Evoquant, par ailleurs, sa participation aux réunions du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale, le ministre a relevé qu'il a eu des «discussions fructueuses» avec les responsables de ces deux institu-

tions financières multilatérales. «Les réformes menées actuellement en Algérie ont fait l'objet d'une longue discussion en vue d'apporter des éclaircissements sur la politique économique mise en œuvre actuellement en Algérie», a-t-il dit. Et d'ajouter : «Ces deux institutions nous ont recommandé d'accélérer ces réformes prometteuses pour le pays». Pour rappel, le FMI et la Banque mondiale ont relevé leurs prévisions de croissance pour l'Algérie en 2018, tablant désormais sur un rebond du produit intérieur brut à la faveur des nouvelles mesures budgétaires relatives au financement de l'investissement. Le FMI a anticipé une croissance de 3% en 2018 contre 0,8% prévu en octobre dernier, alors que la BM a tablé sur une progression de 3,5% contre 2,1% en 2017.

Le ministre prend part à la réunion des ministres arabes des Finances avec Christine Lagarde

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a pris part à la réunion de la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, avec les ministres des Finances et gouverneurs de Banques centrales des pays arabes. La rencontre a constitué l'occasion pour les participants d'évoquer les perspectives de la croissance mondiale, l'évolution économique des pays arabes ainsi que le rôle joué par le FMI pour leur accompagnement. Au cours de cette rencontre tenue à la fin des travaux des réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale, Christine Lagarde a invité les pays arabes

à œuvrer pour la promotion d'un système commercial stable, ouvert et réglementé, fonctionnant pour l'ensemble des pays. La directrice générale du FMI a réitéré l'engagement de son institution à travailler en étroite collaboration avec les autres partenaires régionaux de développement pour améliorer l'efficacité des interventions du Fonds. M. Raouia et la délégation l'accompagnant ont répondu à des sollicitations supplémentaires de rencontres sur le plan bilatéral et multilatéral, avec des responsables d'autres pays et d'institutions financières internationales. Les discussions, au cours de ces rencontres, ont porté sur la situation de l'économie algérienne et les voies et moyens de renforcer la coopération dans des domaines clés de développement qui intéressent l'Algérie. Elles ont permis également d'informer les différents partenaires des efforts consentis par l'Algérie pour améliorer un environnement des affaires attractif dans la perspective de multiplier et d'affiner les opportunités d'affaires et de partenariat durables. La délégation algérienne a pris part également aux travaux de la réunion des députés de la 18^e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (AID-18) qui a regroupé les représentants des pays contributeurs. Cette rencontre, qui se tient habituellement en marge des réunions de printemps du FMI et de la BM, avait pour objectif d'échanger sur l'état de mise en œuvre opérationnelle de l'AID-18. La délégation algérienne a mis à profit sa présence aux réunions des institutions de Bretton Woods pour prendre part à des rencontres thématiques sur la fiscalité, la résilience économique et l'économie numérique, organisées en marge de ces travaux. **S. K./APS**

Pétrole

Le Brent ouvre la semaine à plus de 73 dollars

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échange européens mais restaient proches des sommets atteints la semaine précédente alors que les acteurs du marché gardent un œil sur la politique américaine après un tweet du président Donald Trump. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 73,88 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 18 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, cédait 33 cents à 68,07 dollars. Les cours effaçaient leurs gains de vendredi mais ne s'éloignaient pas des sommets depuis novembre 2014 atteints jeudi, à 74,75 dollars pour le Brent et à 69,56 dollars pour le WTI. «L'intervention du président Donald Trump a un frein à la hausse récente, mais pour l'instant, la tendance

des cours reste à la hausse», a commenté Michael Hewson, analyste chez CMC Markets. Le président américain a affirmé sur Twitter vendredi que le niveau élevé des prix du pétrole était «inacceptable», prétendant que les mesures de l'Opep gardent les cours «artificiellement très élevés». «Il va falloir garder un œil sur Twitter, car les marchés pourraient réagir s'il continue de donner son avis sur le sujet», a prévenu Naeem Aslam, analyste chez Think Markets. Les propos du président américain intervenaient alors que des représentants de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses dix partenaires se sont réunis vendredi à Djeddah (Arabie saoudite) pour une réunion de suivi de l'accord de limitation de la production. Cet accord doit pour l'instant s'achever fin 2018, mais les marchés attendent de voir s'il sera à nouveau renouvelé lors de la prochaine réunion officielle de ses participants, en juin à Vienne. Selon les analystes de JBC Energy, la position des deux poids lourds

de l'accord, l'Arabie saoudite et la Russie, commence à diverger, avec l'Arabie saoudite défendant un prix du baril plus élevé que son partenaire russe.

P-dg de Sonatrach : le pétrole est actuellement au «juste prix»

Le P-dg de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, M. Abdelmoumen Ould Kaddour, a affirmé, dimanche à Alger, que les niveaux actuels des cours du pétrole représentaient le «juste prix». «Le pétrole est actuellement autour de 75 dollars le baril et nous pensons (pays producteurs de pétrole) que c'est le juste prix», a indiqué M. Ould Kaddour lors d'un point de presse tenu en marge de la signature d'une convention de mutualité au profit des employés du groupe Sonatrach. Selon le même responsable, la situation reste «positive» aussi bien pour les pays producteurs que pour les pays consommateurs de pétrole

tant que le prix du baril reste autour des 70-80 dollars. «C'est un équilibre que nous devons assurer», a souligné M. Ould Kaddour, ajoutant que lorsque le baril de pétrole valait 40 dollars, il y avait une baisse d'investissements mondiaux de 500 milliards de dollars dans l'exploration, entravant ainsi le renouvellement des réserves de pétrole. «Il faut que l'on trouve un juste milieu et c'est là où on en est actuellement», a-t-il observé tout en espérant que cet équilibre puisse durer assez longtemps pour que les niveaux actuels se reprennent et investissent dans l'exploration. Par ailleurs, il a avancé que «ceux qui disent que c'est la fin du pétrole sont loin de savoir la vérité et beaucoup de chemin reste à faire». Concernant la prochaine réunion Opep et non Opep, M. Ould Kaddour a indiqué que tant que cet équilibre dure et que les différents pays producteurs de pétrole continuent à s'entendre au profit de la stabilisation des cours pétrolier, c'est «tant mieux».

Yanis G.

Blida

Un plan d'urgence pour améliorer l'AEP durant l'été

■ Un plan d'urgence pour améliorer l'alimentation en eau potable dans différentes communes de Blida, durant la saison estivale, a été mis en point par la direction des Ressources en eau, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.



Par Lyes B.

Ce plan d'urgence, en cours de mise en œuvre, permettra un relèvement de la plage horaire de l'AEP dans 13 communes de Blida accusant des perturbations, voire un manque en matière d'alimentation en eau potable durant la saison estivale, a-t-on ajouté de même source. Au moins sept communes de la wilaya, soit Bouinane, Soumaâ, Guerouaou, Beni Tamou, Afroune et Oued Djer, basculeront ainsi vers un système de distribution quotidienne d'eau, au moment où les communes de la partie Est de la

région, considérées comme les plus déficitaires en eau (Djebabra, Larbaâ, Meftah, Bouguera et Ouled Slama), car alimentées seulement une fois tous les trois jours, «seront définitivement débarrassées de ce problème», est-il assuré de même source. Selon les chargés de la direction des Ressources en eau, cet objectif sera atteint grâce à la mise en service attendue de nombreux projets, actuellement en chantier, parmi lesquels cinq réservoirs d'eau d'une capacité globale de 16 500

m³, outre la réhabilitation de huit stations de pompage et deux autres de traitement des eaux, ajoutées à la mise en service de 52 conduites d'AEP. Le plan d'AEP pour le mois de ramadhan 2018 à Blida prévoit un relèvement du taux d'alimentation quotidienne en eau de 52%, actuellement à 70%, avec une plage horaire étalée entre 5 à 10h00/j, avait indiqué le directeur de l'Algérienne des eaux de la wilaya, Abderrahmane Tlemceni, dans une déclaration précédente. Le même responsable avait

aussi fait part d'un «saut qualitatif» réalisé dans la wilaya, ces dernières années, en matière d'amélioration d'AEP grâce à la réalisation, a-t-il dit, de 253 opérations pour une enveloppe de près de 52 milliards DA. Cette enveloppe a servi, entre autres, à

la réalisation de 150 forages, ayant porté leur nombre à 258 à travers la région, parallèlement à 24 réservoirs d'eau, 10 stations de pompage et trois stations d'épuration, en plus de l'extension de réseaux AEP sur un linéaire de 582 km. L. B./APS

Durant la saison estivale prochaine

Skikda compte augmenter le nombre de plages autorisées à la baignade

Le nombre de plages autorisées à la baignade dans la wilaya de Skikda sera porté, durant la saison estivale prochaine, à 24 contre 22 recensées l'été dernier, a-t-on appris du directeur du tourisme et de l'artisanat (DTA), Larbi Mechri. Il est prévu l'ouverture de la plage Tamanaret, dans la commune de Collo, et la Sirène, dans la ville de Filfila, suite à la proposition du comité chargé de l'ouverture et de l'interdiction des plages à la baignade, a précisé le même responsable. Ce comité, a-t-il ajouté, examinera «en mai prochain» la disponibilité de ces deux plages et s'assurera que les réserves soulevées, s'agissant de l'autorisation à la baignade, ont été levées. La wilaya de Skikda compte actuellement 22 plages autorisées à la baignade parmi 40 plages dénombrées à travers l'ensemble de ses com-

munes, a rappelé M. Mechri qui a considéré que l'ouverture de ces nouvelles plages sera d'un apport considérable pour le secteur touristique dans la wilaya qui accueille chaque année des milliers d'estivants de différentes régions du pays. La plage de Tamanaret, située dans la zone de Cheraia, située à l'extrême ouest de Skikda et fermée depuis plus de 30 ans, est l'une des plus belles plages de la wilaya, a-t-on signalé. La direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Skikda prévoit l'arrivée de pas moins de 10 millions de vacanciers contre 9,5 millions recensés durant l'année 2017. Cette wilaya a réalisé «un bond qualitatif» en matière du nombre d'estivants depuis 2014, où le nombre n'avait pas dépassé 3,5 millions vacanciers, a indiqué la même source. La wilaya de Skikda, dont les plages sont

considérées parmi les plus belles en Algérie, dispose du plus long littoral à l'échelle nationale, avec 140 km, a fait remarquer M. Mechri, ajoutant que la chef-lieu de wilaya comprend sept plages, les communes de Collo et Filfila offrent trois autres plages, tandis que le reste est réparti sur les villes de Marsa, Ben Azzouz (Est de Skikda), Ain Zouit et Kerkera. Le directeur du tourisme et de l'artisanat a souligné que 18 autres plages sont toujours interdites à la baignade en l'absence «de conditions d'exploitation adéquates». Ces plages, implantées dans des zones rocheuses où difficiles d'accès en l'absence de pistes et routes y menant, sont «noyées» par les eaux usées provenant de la zone industrielle, a-t-on expliqué.

Hocine A.

Agriculture à Aïn Defla

Une production de 21,5 millions qx réalisée en 2017

Une production agricole de 21,5 millions de quintaux a été réalisée à Aïn Defla en 2017, affichant une hausse par rapport à la moyenne enregistrée durant la période s'étalant de 2012 à 2016 (16,46 millions qx), a-t-on appris d'un responsable de la Direction locale des services agricoles (DSA). «La production réalisée correspond à un taux de croissance de 11,3%», a indiqué le responsable des statistiques à

la même direction, Amar Saâdi, relevant qu'à elles seules, les filières végétales occupent quelque 95% de cette production, soit 20,5 millions quintaux. L'extension des superficies irriguées, notamment celles se rapportant au maraîchage caractérisé par un cycle court de la production (près de 60 000 ha à l'heure actuelle), explique, en grande partie, cette hausse, a estimé M. Saâdi, signalant qu'à la

faveur de ce résultat, la wilaya de Aïn Defla occupe la deuxième position à l'échelle nationale en matière de production agricole. Au total, 15,69 millions de quintaux de produits maraîchers (n'incluant pas la pomme de terre) et 6,87 millions qx se rapportant à la pomme de terre ont été réalisés durant l'année 2017, a-t-on noté, précisant que les superficies affectées à ces productions sont respectivement de 37 500 ha et

20 000 ha. La tendance à la hausse concerne également la valeur de la production, laquelle a augmenté de 43,5 milliards de dinars, passant de 104 milliards de dinars à 147 milliards de dinars durant la période considérée, a-t-on souligné. A la faveur de la bonne pluviométrie enregistrée, les indicateurs recueillis sur le terrain attestent d'une bonne production pour la saison agricole en cours. T. Kh.

Oran / Plaine de M'léta

Lancement prochain d'une opération d'irrigation de 1 680 ha

Une opération d'irrigation de 1 680 hectares de terres agricoles du périmètre agricole de la plaine de M'léta, au sud d'Oran, à partir de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) d'El Kerma, sera lancée prochainement, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Pour cette première phase, seules les parcelles équipées en réseau d'irrigation (30%) sur les 6 200 ha de terres agricoles de la plaine de M'léta sont concernées par cette opération d'irrigation

en eaux conventionnelles, a indiqué le chef de bureau chargé des activités hydro-agricoles au niveau de la DSA, Mohamed Hammadi, expliquant que cette opération d'irrigation touchera uniquement les adhérents au programme de l'Office national d'irrigation et de drainage (Onid). Le programme d'irrigation devant augmenter le rendement de la céréaliculture «répond à un cahier des charges précis entre les exploitants agricoles et l'Onid, en tant que gestionnaire du réseau, pour faire de la culture fourragère (maïs grain

et maïs ensilé), et ce, dans l'objectif d'assurer les besoins de l'élevage bovin pour le développement de la filière lait dans la région, connue comme étant un grand bassin laitier», a-t-il expliqué. La deuxième phase de ce programme d'irrigation, qui suscite l'engouement des exploitants pour adhérer au programme de l'Onid, touchera, d'ici à 2019, le restant des parcelles de terres de la plaine de M'léta, a souligné M. Hammadi.

F. O.

Médéa

1 244 km de fibre optique réalisés, 62 communes couvertes

AU TOTAL, 1 244 km de réseaux de fibre optique ont été réalisés à ce jour dans la wilaya de Médéa, dont 200 km de fibre optique durant la seule année 2017, selon la direction d'Algérie Télécom (AT). La consistance de ce réseau a permis de couvrir 62 communes, sur les 64 communes que compte la wilaya, a indiqué le directeur d'Algérie Télécom, Nadjib Terkmene, précisant que les deux communes restantes, à savoir Ouled Bouaachra et Ouled Deid, seront raccordées prochainement au réseau local de fibre optique. Le même responsable fait part, en outre, de la modernisation du réseau téléphonique à travers 26 quartiers et agglomérations urbaines de la wilaya, en plus de l'installation de 17 équipements MSAN (nœuds d'accès multiservices) au niveau des zones à forte concentration urbaine. La couverture téléphonique en milieu rural a connu également une amélioration tangible, grâce au raccordement, au cours de l'année 2017, de huit zones rurales, contribuant ainsi au désenclavement des habitants issus de ces zones, a ajouté Terkmene. Dans le but de rompre l'isolement des habitants des zones enclavées de la wilaya, en matière d'accès à internet, Algérie Télécom a procédé récemment à la mise en service de deux stations 4G/LTE au niveau des villages de Ouled Rabah, commune de Derrag, à 110 km au sud-ouest de Médéa, et Tamda, relevant de la commune de Souagui, à 65 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a indiqué le même responsable. R. R.



Tunisie

Crise de l'enseignement secondaire

■ La mesure de suspension des cours, une action décidée par la Fédération de l'enseignement secondaire pour faire pression sur le ministère de l'Education et le gouvernement dans le bras de fer qui les oppose, entre dans sa deuxième semaine alors que les perspectives d'une sortie de crise sont toujours absentes.

Par Sara H.

La fédération qui a mobilisé ses bases durant le week-end pour réfléchir sur l'action à mener, a présenté un plan que de nombreux analystes ont qualifié de manœuvre dilatoire destinée à donner l'impression de faire des concessions tout en restant campée sur ses positions. En effet, l'initiative avancée par la fédération porte sur la reprise de négociations «sérieuses» avec le ministère de l'Education qui sera suivie immédiatement par la levée de la suspension des cours, la conclusion d'un accord au plus tard jeudi 26 avril entre les deux parties suite auquel les enseignants remettront les notes du 1^{er} semestre à l'administration vendredi 27 et fixeront un calendrier pour les conseils des classes. Les enseignants proposent aussi dans leur plan que les cours soient donnés durant la semaine qui était prévue pour les vacances et exigent un engagement du ministère de l'Education et du gouvernement de ne pas procéder à des retenues des jours de grève sur les salaires des professeurs. Cette initiative n'a rien de novateur étant donné qu'elle reflète la position initiale de la Fédération des enseignants du secondaire consistant en la poursuite de la retenue des notes et la suspension des cours avant la reprise des négociations.

Rejet de l'initiative par les autorités

Preuve qu'elle n'apporte rien de nouveau, l'initiative annoncée dimanche n'a pas reçu d'avis favorables de la part du gouvernement ni du ministère de l'Education. On rappelle que le ministère de l'Education et le gouvernement exigent que les notes soient restituées pour la reprise de toute négociation, estimant que ces procédés n'ont aucun rapport avec le militantisme syndical mais portent atteinte aux élèves et au processus pédagogique. D'ailleurs, le chef du gouvernement a été très clair vendredi soir en invitant les enseignants du secondaire à remettre les notes et à reprendre les cours, réaffirmant sa disponibilité à négocier pour accorder ce que les moyens de l'Etat permettent. En outre, le ministère de l'Education a décidé la retenue de six jours de grève sur les salaires des enseignants, précisant que l'argent sera versé dans un fonds qui servira à la réfection et l'entretien des écoles. Une manière d'opposer une fin de non-recevoir à la Fédération des enseignants du secondaire qui s'entête, sous la houlette de Lassaad Yacoubi, à rester figée sur ses positions. Cette attitude démontre l'irresponsabilité et le manque de patriotisme et



Ph. D. R.

conscience professionnelle chez certains enseignants et leurs dirigeants syndicaux, selon les analystes. Mais ce qui étonne le plus, ce sont les sermons des dirigeants de la Fédération de l'enseignement secondaire et ceux de l'UGTT qui répètent à longueur de journée qu'une année blanche est une ligne rouge à ne pas franchir et qu'ils œuvreront à l'éviter. Comme l'a affirmé Youssef Chahed, l'hypothèse d'une année blanche dans le secondaire est devenue très probable en raison de l'approche de la fin d'année scolaire. Si les

enseignants ne concèdent aucune concession, on se dirige droit vers une année blanche. Par ailleurs, la rencontre entre le président de la République, Béji Caïd Essebsi et le secrétaire général de l'UGTT, Noureddine Taboubi dimanche au palais de Carthage, consacrée à l'examen de la crise de l'enseignement secondaire, n'a pas débouché sur des propositions concrètes de sortie de crise.

Maintien de la solidarité avec le gouvernement

La présidence de la République et le gouvernement ont adopté une position solidaire avec le ministère de l'Education, estimant que les professeurs du secondaire ont fait preuve d'une grande arrogance en prenant en otage tout le système éducatif et recourant à la politique de pression. Ainsi, on s'attend à ce que ce front solidaire se poursuive pour obliger les enseignants à revenir à de bons sentiments, car face à la grogne et au ras-le-bol des parents d'élèves et des citoyens très remontés contre ces mouvements sociaux n'en

pas finir, ils risquent d'assumer à eux seuls l'échec de cette année scolaire. Le ministère de l'Education et le gouvernement ne doivent pas céder et tenir bons car ils ont le soutien des Tunisiens, d'autant plus que l'année scolaire touche à sa fin et passée la semaine actuelle qui débute, il ne reste rien à sauver. Les professeurs ont déjà causé assez de dégâts et de préjudices aux élèves, aux parents et à l'Education dans le pays, qu'ils assument donc leurs responsabilités.

S. H./Tunisie numérique

Libye

750 millions USD de pertes du fait de la contrebande de carburant

Le président de la Compagnie nationale libyenne de Pétrole (NOC), Moustafa Sanalla, a déploré des pertes de l'ordre de 750 millions de dollars par an à cause de la contrebande de carburant, un fléau qui menace l'économie nationale. «Les trafiquants et les voleurs ont non seulement infiltré les milices qui contrôlent une grande partie de la Libye mais aussi les compagnies de distribution de carburant censées vendre de l'essence aux citoyens à prix bas», a déclaré mercredi M. Sanalla lors d'une conférence sur le pétrole à Genève (Suisse), selon le texte de son discours transmis à l'AFP. Selon M. Sanalla, les «sommes énormes» que les trafiquants génèrent à la faveur de la livraison illégale de carburant «ont corrompu une grande partie de la société libyenne». «Le peu de mesures prises jusqu'à présent (...) n'ont pas été suffisantes pour dissuader les trafiquants», a expliqué le patron de la NOC. M. Sanalla a demandé l'aide des «voisins et des amis de la Libye mais surtout du peuple libyen (...) pour éradiquer le fléau de la contrebande et du vol de carburant». Le prix du carburant en Libye, un des moins chers au monde, fait de la contrebande des hydrocarbures notamment vers la Tunisie voisine ou vers l'Italie et Malte, une activité très lucrative. La Libye produit actuellement autour d'un million de barils par jour, contre 1,6 million avant la chute du régime du dictateur Mouammar Kadhafi en 2011. La NOC fait face toutefois à une perturbation régulière de

la production sur les champs pétroliers en raison de blocages imposés par des milices faisant office de gardes des installations pétrolières, sur des revendications salariales ou politiques. Depuis la chute de la dictature, le pays, en plein chaos et où deux autorités rivales se disputent le pouvoir, est incapable d'exploiter ou de profiter pleinement de ses énormes ressources pétrolières. Fin 2014, des combats et des protestations avaient bloqué la majorité des champs et des terminaux pétroliers, des zones au cœur de luttes de pouvoir dans un pays qui dispose des plus grosses réserves pétrolières d'Afrique. La fermeture des ports pétroliers a coûté plus de 130 milliards de dollars à la Libye depuis fin 2014, selon la NOC.

11 migrants morts en mer, 263 secourus

Au moins 11 corps de migrants ont été récupérés et 263 personnes secourues dimanche lors de deux opérations de sauvetage menées au large de la Libye, a indiqué un porte-parole de la marine libyenne. Lors de la première opération, «une patrouille des gardes-côtes (...) a pu secourir 83 migrants clandestins et récupérer 11 corps sur un bateau pneumatique (...) à 5 milles marins au nord-est de Sabrata», ville située 70 km à l'ouest de Tripoli, a dit le général Ayoub Kacem. «Les 11 migrants se sont noyés lorsque le zodiac s'est renversé, mais ils ont

été récupérés par les survivants et hissés sur l'embarcation», a précisé à l'AFP Mohamad Erhouma, un membre des gardes-côtes de la ville de Zawia, où les corps et les migrants secourus lors de cette opération ont été transportés. La seconde opération a eu lieu au large de Zliten (170 km à l'est de Tripoli), où 180 migrants de différentes nationalités africaines ont été secourus de deux bateaux pneumatiques, selon le général Kacem, qui a précisé qu'ils avaient été ramenés au port de Tripoli. Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est devenue une plaque tournante de l'immigration clandestine vers les côtes européennes. Ce pays en proie au chaos et à l'insécurité est régulièrement pointé du doigt pour l'exploitation et les mauvais traitements infligés aux migrants originaires d'Afrique subsaharienne, qui arrivent pour la plupart en Libye pour tenter la traversée périlleuse de la Méditerranée vers l'Italie, pays de l'Union européenne le plus proche. Le nombre de migrants arrivés en Italie depuis la Libye a toutefois baissé depuis l'été 2017 à la suite d'accords controversés entre les autorités italiennes et des groupes armés libyens. Depuis le début de l'année 2018, au moins 359 migrants sont morts ou ont disparu en Méditerranée centrale, contre 1 020 l'an dernier à la même époque, selon des chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) arrêtés au 18 avril.

F. A./Agences



Fusillade à Bruxelles en 2016

Abdeslam condamné à 20 ans de prison

■ Le jihadiste français Salah Abdeslam et son complice tunisien Sofiane Ayari ont été condamnés, hier à Bruxelles, à 20 ans de prison, pour leur participation à une fusillade avec des policiers trois jours avant leur interpellation en mars 2016 dans la capitale belge.

Par Rosa C.

C'est la première fois qu'un tribunal statuait sur le sort d'Abdeslam, seul membre encore en vie des commandos jihadistes ayant attaqué Paris le 13 novembre 2015 (130 morts) et qui était avant son arrestation à Bruxelles le 18 mars 2016 l'homme le plus recherché d'Europe.

Mais Salah Abdeslam, 28 ans, incarcéré en région parisienne depuis deux ans, était absent pour la lecture du jugement, tout comme Sofiane Ayari, 24 ans, à ses côtés lors de la fusillade survenue dans la commune bruxelloise de Forest le 15 mars 2016.

Dans son jugement, conforme aux réquisitions du parquet fédéral, le tribunal correctionnel de Bruxelles les a reconnus coupables de tentative d'assassinat à caractère terroriste.

«Le contexte était celui des attentats de Paris», a relevé le jugement, l'enquête avait abouti ce jour-là sur «un logement



Ph. > D. R.

conspiratif» du groupe jihadiste à l'origine de ces attaques, et les membres présents dans l'appar-

tement étaient «armés, portant des gilets pare-balles». «Leur ancrage dans le radicalisme ne fait aucun doute», a ajouté le tribunal. Les deux prévenus ont aussi été condamnés à dédommager leurs victimes à hauteur d'environ 500 000 euros, notamment l'Etat belge et un policier grièvement blessé ce jour-là.

Le 15 mars 2016, c'est lors d'une perquisition de routine dans un logement supposé vide – dans le cadre de l'enquête sur le 13 novembre –, que des policiers belges et français avaient été visés par des tirs d'armes automatiques au 60 rue du Dries à Forest. Quatre d'entre eux avaient été blessés, et un jihadiste algérien de 35 ans tué fusil en mains en couvrant la fuite d'Ayari et d'Abdeslam dont les enquêteurs retrouveront rapidement une empreinte ADN sur les lieux.

Ce raid policier avait précipité la fin des quatre mois de cavale du jihadiste français. Abdeslam avait été arrêté le 18 mars à Molenbeek avec Ayari. Lors du procès début février, aucun d'eux n'avait voulu s'expliquer sur les faits. Et Salah Abdeslam avait assumé, pour sa première apparition publique depuis son arrestation, un profil d'islamiste convaincu en défiant la justice dès l'ouverture des débats. Ce Français d'origine marocaine, ancien petit délinquant de la commune bruxelloise de Molenbeek, avait refusé de répondre aux questions, affirmant «*placer sa confiance en Allah et c'est tout*». Son avocat Sven Mary doit désormais lui donner connaissance du jugement avant de décider d'un éventuel appel. «*Nous avons entendu* (le tribunal). *Je verrai*

également avec Salah Abdeslam si oui ou non il souhaite aller en appel», a réagi M^e Mary devant la presse. Le tribunal a rejeté hier la demande de nullité soulevée lors de l'audience par M^e Mary pour un problème d'emploi des langues dans la procédure.

Il a également déclaré irrecevable la constitution de partie civile de l'association V-Europe, représentant des victimes belges du terrorisme. Au procès, accusation et parties civiles avaient insisté sur le contexte de la fusillade, survenue dans une des multiples planques belges de la cellule jihadiste à l'origine des attaques du 13 novembre. Un groupe dont d'autres membres allaient commettre une semaine plus tard, le 22 mars 2016, les attentats-suicides de Bruxelles (32 morts), également revendiqués par l'organisation État islamique (EI). Parmi les policiers blessés, un membre des unités spéciales touché à la tête n'a jamais pu reprendre le travail en raison de ses lésions cérébrales, avait raconté son avocat, M^e Tom Bauwens. Hier matin, le palais de justice de Bruxelles était de nouveau placé sous haute sécurité pour le prononcé du jugement. Salah Abdeslam est un suspect clé du 13 novembre 2015. Les investigations ont montré qu'il a déposé ce soir-là les trois kamikazes du Stade de France, près de Paris, avant d'abandonner une ceinture explosive. Ce qui laisse penser qu'il devait lui aussi mener une attaque suicide, même si au final la ceinture s'était avérée défectueuse. Le Français est aussi soupçonné d'avoir convoyé à travers l'Europe à la fin de l'été 2015 dix jihadistes. Parmi eux, un certain Sofiane Ayari, qui avait rejoint l'EI en Syrie fin 2014.

R. C.



Points chauds

Expérience

Par Fouzia Mahmoudi

Cela fait plusieurs semaines désormais qu'un dialogue de sourds s'est installé entre certains élus de Les Républicains et du Front national avec les instances dirigeantes de leurs partis. Car pour certains responsables politiques il ne saurait y avoir d'avenir pour la droite en France sans une alliance de toutes les droites, extrême-droite incluse. Un argumentaire qui ne convainc pas chez LR ou au FN, où les dissensions semblent être trop grandes et trop fortes pour être masquées ou oubliées. Pourtant, après plusieurs tentatives infructueuses, certains s'obstinent à imaginer une alliance. En Gironde, un ancien maire LR, aujourd'hui divers droite, Jean-Jacques Edard, une responsable du FN, Edwige Diaz et une proche de Dupont-Aignan, ont ainsi signé un nouveau manifeste pour faire converger les droites et faisant fi des directives de leurs partis ont décidé de se rassembler. Dans leurs rangs, figurent des élus du Front national, de Debout la France et militants LR. Sans oublier quelques non encartés issus du monde associatif. Tous, sont issus de la 11^e circonscription de Gironde, qui s'étend de Saint-Ciers-sur-Gironde à Coutras et où Marine Le Pen a enregistré 47,54% des voix au second tour de la présidentielle. Une alliance locale aux airs de laboratoire, quand au niveau national les partis de droite se déchirent sur l'opportunité d'un «rassemblement» pour les prochaines élections. Si le Front national ne s'en oppose pas vraiment et que Debout la France n'en veut un qu'à ses conditions, le parti de Laurent Wauquiez menace d'exclusion tout cadre qui s'y laisserait tenter. Des rivalités d'appareils qui, au niveau local, ont du mal à passer. L'association se présente, pour l'instant, comme un «*think tank*», dont l'objectif est avant tout de réfléchir «à une pensée politique conservatrice». Reste que dans cette circonscription aux quelques 90 communes, le spectre des prochaines municipales n'est pas lointain. Même s'il ne s'agit «pas d'une priorité», assure Jean-Jacques Edard, «évidemment, on y pense», avoue la proche de Dupont-Aignan, Martine Hostier. Il faut que nos idées se concrétisent politiquement». Une ambition électorale qui explique pourquoi la petite entreprise a été diversement appréciée du côté des partis respectifs de ses instigateurs. La fédération Les Républicains de Gironde a déjà menacé d'exclusion ses encartés y prenant part. Nicolas Dupont-Aignan ne cache pas ses ambitions d'associer ce petit monde à son propre rassemblement, Les amoureux de la France. Quant au Front national, on préfère laisser faire. Reste à savoir si cette expérience, pour le moment inédite en France, séduira ou au contraire rebuttera les électeurs. Mais quel que soit le résultat, son enseignement sera certainement suivi de près par tous les acteurs de la droite qui y verront un ballon d'essai avant peut-être, en cas de succès, de se laisser tenter à leur tour.

F. M.

Proche-Orient

Un ministre israélien profère des menaces de mort contre Bachar al-Assad

Un ministre israélien proche du Chef du gouvernement Benjamin Netanyahu a menacé de mort hier Bachar al-Assad dans le cas où le président syrien permettrait à l'Iran de déclencher une guerre contre Israël à partir de la Syrie.

«Si Assad permet à l'Iran ou à qui que ce soit de déclarer la guerre à Israël à partir du territoire syrien, il en assumera toute la responsabilité et prendra des risques pour l'existence non seulement de son régime mais aussi de sa propre personne», a prévenu le ministre de l'Énergie, Yuval Steinitz, dans une interview au site d'information Ynet.

M. Steinitz, membre du Likoud, le parti de M. Netanyahu, siège aussi au cabinet restreint de sécurité, qui traite des questions stratégiques. Israël et la

Syrie restent officiellement en état de guerre. Les relations entre les deux pays sont d'autant plus tendues que trois ennemis d'Israël opèrent sur le théâtre syrien: le régime lui-même, l'Iran et le mouvement chiite libanais Hezbollah. Depuis le début de la guerre en Syrie en 2011, Israël a veillé à ne pas être entraîné dans le conflit. Mais l'Etat hébreu a effectué ces dernières années des dizaines d'attaques contre des positions du régime syrien ou des convois d'armes présentés comme provenant d'Iran et destinés au Hezbollah.

En février, Israël a admis pour la première fois avoir frappé des cibles iraniennes en Syrie après l'intrusion d'un drone iranien dans son espace aérien. C'était la première confrontation ouvertement déclarée entre Israël et

l'Iran en Syrie. Les tensions se sont avivées depuis, éveillant le spectre d'une confrontation irano-israélienne autour du théâtre syrien. Le 9 avril, une base aérienne située dans la province centrale syrienne de Homs a été la cible d'un raid que le régime de Damas et ses alliés russe et iranien ont attribué à Israël. Au moins 14 combattants pro-régime, dont sept Iraniens, auraient été tués. L'Iran a promis de riposter.

Ennemi juré d'Israël, Téhéran est l'un des principaux alliés de Bachar al-Assad dans le conflit en Syrie et a joué un rôle important dans les récentes victoires des troupes gouvernementales.

Les responsables israéliens ont refusé de confirmer la responsabilité de leur pays dans le bombardement du 9 avril.



Festival culturel européen à Alger

Le Duo Klak d'Autriche ouvre le bal

■ Le programme de la nouvelle édition du Festival culturel européen en Algérie commence à se dévoiler. Des artistes de différents pays européens prendront part à cet événement prévu du 27 avril au 13 mai. Cette édition aura pour thème «Les couleurs de l'Europe», selon les organisateurs. La soirée d'ouverture sera marquée par un concert du Duo Klak d'Autriche, composé du violoniste Stefan Kollman et du clarinetiste Markus Fellnerpar. Cinq villes sont concernées par cet événement dont Alger, Annaba, Constantine, Oran et Tlemcen.

Par Abia Selles

Le Festival culturel européen est de retour en Algérie et ce, du 27 avril au 13 mai. Cinq villes sont concernées par cet événement dont Alger, Annaba, Constantine, Oran et Tlemcen. Cette édition aura pour thème «Les couleurs de l'Europe», selon les organisateurs. Il s'agit encore une fois d'une passerelle culturelle entre les deux rives de la Méditerranée. Des artistes de renommée internationale prendront part à cet événement qui s'annonce festif, selon le programme dévoilé par les organisateurs. Des spectacles vivants qui varient entre le chant et la musique sont au menu de la nouvelle édition du festival. Il y aura aussi des projections filmiques dans les cinq villes concernées par cet événement.

En ce qui concerne la musique, c'est le Duo Klak d'Autriche, composé du violoniste Stefan Kollman et du clarinetiste Markus Fellnerpar qui ouvre le bal à Alger. Quant au cinéma, les cinéphiles pourront assister à des projections de courts et de longs métrages. Le public de la salle El Mugar d'Alger pourra assister à la projection du long-métrage de fiction «Noces» de Stéphane Streker, «Siv sleeps astray», réalisé par Catti Edfeldet



(Suède). Deux ciné-concerts dont «Le cabinet du D' Caligari» et «Nosferatu» sont au menu de

la même salle.

Des participants à cette édition ont préparés des spectacles

spécialement pour le Festival européen en Algérie, à l'image de la danseuse Tatiana Garrido

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Méridien d'Oran

Jusqu'au 25 avril :

Exposition «El Djazair... beyond paintings» de l'artiste peintre Fatma-Zohra Bouaouni.

Musée des beaux-arts d'Alger

Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 28 avril :

Exposition-vente de l'artiste peintre Youcef Hafid.

Galerie d'Art Mohamed-Racim (5 avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 30 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nordine Mokkedes, sous le thème «Les pixels dans la peinture».

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh (Ouled Fayet, Alger)

Mardi 1^{er} mai à 19h :

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel célèbre la Journée internationale du jazz. Jean-Marie Ecay Sextet rend hommage à Didier Lockwood.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Jeudi 3 mai à 20h :

Spectacle «Une famille de ouf» de Mohamed le Suédois.

Exposition «Objectif patrimoine» à Tlemcen

Les œuvres de Moulay Ahmed Ougouti exposées

Une exposition photos du photographe Moulay Ahmed Ougouti, intitulée «Objectif patrimoine», est organisée par le Centre d'art et des expositions de Tlemcen (Carex) au Palais de la culture «Abdelkrim-Dali», à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine (18 avril/18 mai).

A travers ses trente prises sélectionnées par le Carex, cet artiste met en relief plusieurs pans du patrimoine de la capitale des Zianides, à l'instar du Palais du Mechouar (13^e siècle), de la mosquée et minaret de Sidi Boumediène, aux côtés des activités artisanales de la cité, notamment le tissage de couvertures artisanales ou «henbel». Les

activités de fantasia lors de la célébration de fêtes traditionnelles locales, le four banal qui a fait légion à Tlemcen n'ont pas échappé à Moulay qui ne circule jamais sans son appareil photo et son sac à dos, toujours prêt à cibler un objectif ou un détail, tout en discutant avec ses amis et fervents admirateurs. Détenteur d'une carte d'artiste du ministère de la Culture, dont il est très fier, ce photographe vit pour cet art, passant sa journée, d'un secteur à un autre, de la photo d'art à la photo officielle, photo familiale, de mariage et autres. Sa carrière très riche, il l'a forgée lors de l'événement «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011», où il était très sollici-

té devant les nombreuses activités de cette importante manifestation. D'ailleurs, c'est à cette occasion que l'une de ses photos lui a permis de remporter le 20^e prix, sur 200, du grand concours international organisé par l'agence Photoviews.net, a-t-il rappelé, faisant savoir qu'il s'agit d'une prise de nuit et sans flash, en pose longue, du Palais royal de la citadelle historique et culturelle du Mechouar de Tlemcen. «Cette distinction m'a encouragé dans ma carrière pour rechercher l'originalité derrière mon objectif», a-t-il affirmé. Tout au long de sa carrière, le photographe a participé à plusieurs salons nationaux.

F. H.

Festival international du cinéma et de l'histoire de Taroudant

Un film documentaire algérien primé

Le film documentaire «La bataille d'Alger, un film dans l'histoire» de Malek Bensmail a remporté le grand prix du Festival international du cinéma et de l'histoire de Taroudant

(Fichta) qui a pris fin samedi, selon la presse locale.

Le réalisateur Malek Bensmail est revenu dans ce travail sur les conditions de réalisa-

tion du film historique «La bataille d'Alger» (1966) de l'italien Gillo Pontecorvo, considéré comme un des chefs-d'œuvre du cinéma mondial.

«La bataille d'Alger, un film dans l'histoire» a déjà été en compétition en 2017 lors de la 28^e édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC).

Selon la presse, le Fichta a pour objectif de présenter des œuvres traitant d'événements et de questions historiques d'un point de vue cinématographique.

R.C

Palais des Rais

Des ateliers d'artisanat pour les personnes intéressées

DES ATELIERS consacrés aux métiers d'art et de l'artisanat ont lieu en ce moment au niveau du Palais des Rais à Alger, et ce, jusqu'au 3 mai 2018. Encadrés par des membres de l'association culturelle art et tradition, ces ateliers ont été lancés le 18 avril dernier et continuent à accueillir le public intéressé par l'artisanat et les métiers de l'art jusqu'au 3 mai.



Tournoi ITF juniors grade 2 Benhabib Imene et Arnaout Amina se qualifient

LES TENNISWOMEN algériennes Benhabib Imene et Arnaout Amina ont passé, avec succès, le tableau qualificatif au tournoi international de tennis ITF juniors garçons et filles, grade 2, a-t-on appris dimanche du juge-arbitre international algérien, Mohat Amine. Si pour Benhabib Imene la qualification au tableau final a été acquise par tirage au sort, Arnaout Amina a battu, samedi, aux courts de tennis de Mansourah, sa compatriote Korso Feciane Nesrine, par deux sets à zéro (6/2, 6/4). Les autres algériennes concernées par ce tableau qualificatif, Bouabdellah Lilya et Cherif Ines, ont été éliminées respectivement par la Bulgare Dobrilova Nikol (6/1, 6/2) et l'Italienne Bertoloni

Anita (6/0, 6/0). Ces quatre joueuses de tennis rejoignent les 65 qualifiés au tableau final représentant 28 pays, rappelle-t-on, faisant savoir que la cérémonie d'ouverture officielle de ce tournoi de grade 2 qui se dispute pour la première fois en Algérie, est prévue cet après-midi en présence des autorités locales. Les 16^{es} de finale de ce tournoi ont débuté hier, pour se poursuivre tout au long de la semaine. Les finales en simples et doubles de ce tournoi, organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT) en collaboration avec la ligue de wilaya et la direction de la jeunesse et des sports, sont programmées pour le week-end.

Cyclisme/Championnat d'Afrique VTT (juniors filles) Or pour Bouzegzi et bronze pour Bouzenzen

L'ALGÉRIENNE Wissam Bouzegzi a remporté la médaille d'or des championnats d'Afrique juniors filles du VTT, disputés dimanche au Caire (Egypte), alors que sa compatriote, Yasmine Bouzenzen, a arraché la médaille de bronze. Composée de neuf coureuses (juniors, U-23 et Elite), la délégation algérienne était arrivée vendredi dans de bonnes conditions et logée dans un hôtel situé

à 10 km du lieu de la compétition prévue samedi et dimanche. La sélection féminine est représentée par Racha Belkacem Benouane chez les U23 et Yasmine Bouzenzen et Wissam Bouzegzi chez les juniors. Il est à rappeler que c'est la première participation d'une sélection nationale de cyclisme dans une épreuve de VTT au niveau continental.

Fédération algérienne de tir sportif L'AGO jeudi à Dely Brahim

LA FÉDÉRATION algérienne de tir Sportif (FATS) tiendra son Assemblée générale ordinaire (AGO) jeudi prochain (10h00) au Centre de fédérations sportives de Dely-Brahim (Alger), a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. L'ordre du jour de cette AGO qui verra la présence de 35 membres, dont neuf composant le bureau fédéral, portera sur

l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2017 ainsi que le plan d'action de l'exercice 2018. Il est également attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes et la présentation des prévisions financières de la FATS pour le compte de l'année 2018.

Handi-basket (Play-off/Messieurs) Nour M'sila en tête

LE CLUB de Nour M'sila a pris la tête du classement du Championnat national A du handi-basket (messieurs), après les résultats des deux journées du premier tournoi des play-offs (pour le titre), jouées vendredi et samedi à la salle Omnisports de M'sila. Profitant de l'avantage du domicile, pour avoir terminé la première phase du championnat en seconde position, les protégés de Mustapha Chikouche ont remporté leurs deux matchs

contre, respectivement, le CR El-Harrach (89-39) et l'IR Boufarik (66-40), se positionnant ainsi à la 1^{re} place avec 4 points. La surprise est venue de l'IR Boufarik, 2^e au classement, mais qui a battu (47-39) Nour Hamadi, l'équipe invaincue tout au long de la première phase (16 matchs gagnés sur 16). Les Hamadis devraient maintenant cravacher dur, lors du second et dernier tournoi des play-offs abrégé fin avril à Ouled Moussa.

Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe de handball Al Ahly et Petro l'emportent

LES CLUBS égyptien de Al Ahly chez les messieurs et angolais de Petro Atletico chez les dames ont gagné les finales de la 34^e Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe de handball, dimanche au Caire. Chez les messieurs, Al

Ahly a conservé son titre en dominant les Libyens de Al Itihad 25 à 12. Chez les dames, les joueuses de Petro Atletico ont battu leurs compatriotes de Primeiro Agosto, tenantes, 23 à 19.

Ligue I Mobilis (27^e journée) Le CSC pour sceller le sort du titre

■ Le leader de la Ligue I Mobilis, le CS Constantine, a rendez-vous avec l'histoire cet après-midi avec ce dernier virage du championnat qui l'opposera à un de ses concurrents directs, le MC Oran.

Par Mahfoud M.

Une victoire lors de cette empoignade qui se déroulera au stade de Témouchent, après la sanction du MCO, scellera complètement le sort du titre que le CSC devrait logiquement remporter. Les gars de la ville du Rocher qui restent sur une victoire au forceps à domicile face à l'USMA n'auront d'autre choix que de l'emporter au cours de cette empoignade, d'autant plus qu'ils ne sont qu'à quelques heures d'exaucer le rêve de toute une ville, de milliers de «Sanafirs» qui attendent ce titre depuis maintenant longtemps. Les hommes d'Amrani sont conscients de ce qui les attend lors de cette rencontre et se donneront à fond pour réussir la passe de deux et remporter un deuxième succès consécutif pour s'assurer le titre. Ils devront quand même faire très attention à cette équipe du MCO qui ne se présentera pas en victime expiatoire et fera tout pour l'emporter. De son côté, le MC Alger qui reste toujours à la seconde place, malgré sa défaite face au voisin du NAHD lors de la précédente journée, aura un déplacement périlleux à effectuer en se rendant à Tadjanet pour croiser le fer avec le DRBT. Ce dernier qui a réussi à damer le pion à l'USMH chez lui fera tout son possible pour continuer sur cette lancée et s'assurer le maintien.



Les Constantinois proches du titre

Le NAHD, auteur d'un retour en force, durant cette phase retour et qui a battu le MCA la semaine dernière, fera tout pour continuer sa remontée et s'assurer définitivement une place sur le podium en recevant l'USB à domicile. La JS Saoura, également à la troisième place, reçoit l'USM Alger avec la ferme intention de l'emporter et conforter sa position sur le podium. Les matchs de survie en Ligue I seront difficiles pour certaines formations qui lutteront jusqu'aux derniers moments. C'est le cas de la JSK qui se doit de l'emporter face à l'OM si elle souhaite s'assurer le maintien, alors que l'USMH n'a plus son sort entre les mains et aura besoin d'un exploit à Sidi Bel Abbès pour croire à sa sur-

vie, et attendre aussi le sort des autres rencontres. Enfin, le match qui mettra aux prises le Paradou AC à l'ES Sétif n'aura pas de grande incidence sur le haut du tableau, étant donné que ces deux formations marquent le pas.

M. M.

Le programme :
Mardi 24 avril 2018 à 16h :
JSK-OM
MCO-CSC
JSS-USMA
USMB-CRB
NAHD-USB
DRBT-MCA
USMBA-USMH
PAC-ESS

18^e Championnat arabe d'athlétisme à Amman (Jordanie) L'EN décroche 4 médailles d'or, 11 argent et 8 bronze

L'équipe nationale algérienne des jeunes U20 a terminé 4^e au classement du 18^e Championnat arabe d'athlétisme, clôturé dimanche soir après 4 jours de compétitions. Les athlètes algériens ont décroché 4 médailles d'or, 11 argent et 8 bronze. Un bilan qu'a qualifié le président de la délégation algérienne de «satisfaisant», soulignant que les sportifs algériens (messieurs et dames) «ont eu l'occasion d'entrer en contact

avec des athlètes venant d'autres pays arabes, ce qui, inéluctablement, leur donnera un élan positif pour travailler davantage et consentir plus d'efforts afin d'améliorer leur niveau». «En dépit de certaines imperfections techniques et du manque d'expérience chez certains athlètes, l'impression générale que l'on peut avoir est, dans une large mesure, positive», a estimé le directeur des Jeunes talents à la Fédération algérienne d'athlétis-

me, Tarik Kessai, notant qu'environ 80% des éléments de la sélection nationale (29 athlètes) ont arraché une médaille au moins. A noter que deux athlètes se sont qualifiés pour les Jeux olympiques prévus l'été prochain en Espagne. Pour rappel, 300 athlètes (messieurs et dames) participant à ce championnat, disputent les 56 médailles.

Tennis / Tournoi Hammamet Open (Qualifications)

Yassamine Boudjadi sortie prématurément

La joueuse de tennis algérienne Yassamine Boudjadi a été éliminée dimanche d'un tournoi professionnel actuellement en cours en Tunisie, après sa défaite par deux sets à zéro au premier tour des qualifications, contre la Tchèque Radka Buzkova.

Boudjadi (21 ans), qui a intégré ce tournoi grâce à une wildcard (ndlr, invitation), a concédé

les deux sets sur le même score: 6-3, 6-3, permettant à la jeune Tchèque de 18 ans d'aller au prochain tour. Amira Benaïssa, la deuxième Algérienne engagée dans ce tournoi à 15 000 USD a déclaré forfait à cause d'une contracture au muscle du péroné. La sociétaire de l'AS Sûreté Nationale (28 ans) devait affronter l'Allemande Sharline Doreene Pipa, classée tête de

série N° 9 dans ce tableau des qualifications. Organisé sur les courts en terre battue de Hammamet, ce tournoi professionnel, dont le tableau final est prévu du 23 au 29 avril 2018, a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment la Française Clothilde De Bernardi (464^e), et la Russe Maria Marfutina (503^e).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Les 6 et 7 mai prochain

7^e édition des Assises du commissariat aux comptes

LA 7^e ÉDITION des Assises nationales du commissariat aux comptes est prévue les 6 et 7 mai prochain à Constantine, a indiqué, hier à Alger, le président du Conseil national de la chambre nationale des commissaires aux comptes, Larbi Redjimi. Cette 7^e édition sera organisée sous le thème «Le commissaire aux comptes, partenaire des institutions publiques», et verra la participation des intervenants nationaux et internationaux venant de Tunisie, Maroc, France et Afrique du Sud. Ces assises seront ouvertes également aux cadres financiers et comptables ainsi qu'aux dirigeants des entreprises et sociétés du secteur public et privé. Le nombre de participants prévus à cet événement est estimé à plus de 800 personnes, selon les explications de M. Redjimi, lors d'une conférence de presse organisée à Alger. Le même responsable a souligné l'objectif de la tenue de ces assises qui consiste à dégager des propositions pour les pou-

voirs publics à travers des tables rondes, des panels et des interventions par des experts algériens et étrangers sur la gestion des institutions publiques et leur contrôle actuel qu'il est souhaitable de compléter par le contrôle permanent d'un commissaire aux comptes et dégager des propositions sous forme de résolutions. M. Redjimi a fait savoir que 4 600 dossiers contentieux au niveau de la Chambre nationale des commissaires aux comptes nécessitent 524 réunions pour les traiter. La CNCC est dirigée par un conseil national composé de neuf membres élus pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois, et un représentant du ministère des Finances. Le nombre de commissaires aux comptes inscrits au tableau annuel publié par le ministère des Finances en 2008 est de 2 215 membres répartis sur le territoire national dont la mission est d'auditer et de certifier les comptes des entreprises et sociétés publiques et privées. (APS)

Aéroport de Béjaïa

4 pistolets à impulsion électrique saisis

QUATRE pistolets à impulsion électrique ont été saisis dernièrement par les éléments de la police des frontières à l'aéroport Abane-Ramdane de Béjaïa. «Ces armes prohibées ont été découvertes dans les bagages d'un voyageur en provenance de Belgique depuis l'aéroport Charleroi», indique un communiqué de la sûreté de wilaya. «Les armes ont été saisies lors d'un contrôle de routine sur les voyageurs en provenance de l'étranger, ceci suite au passage des bagages de l'individu qui est un binational (nationalité algéro-belge) au scanner», précise la même source. Le mis en cause, répondant aux initiales CH. H. âgé de 57 ans, a été interpellé. Il a reconnu que les armes lui appartiennent et qu'il les achetées en Belgique, a-t-on ajouté. L'individu a été transféré aux autorités compétentes afin d'accomplir les procédures réglementaires nécessaires pour ce genre d'affaires, conclut le communiqué de la police. H. C.

Syndicat des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires

Le Snechu réitère ses revendications

LE SYNDICAT national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (Snechu) a réitéré, hier à Alger, sa plate-forme de revendications, dont la révision de leur statut ainsi que la revalorisation de leur retraite et indemnité professionnelle. «Depuis trois ans, nous avons privilégié la voix du dialogue, mais étant donné que nos revendications demeurent sans suite, nous sommes contraints de recourir à une grève de l'activité pédagogique», explique la présidente du Bureau national du Snechu, P Wahiba Ouahioune, lors d'une conférence de presse. Cette grève, prévue à compter du 29 avril courant, pourrait évoluer en «une cessation des soins» si les revendications de ce corps de praticiens, englobant les assistants, maîtres-assistants et professeurs, ne sont pas satisfaites, a-t-elle expliqué, précisant que le débrayage concernera les activités d'enseignement et d'évaluation de graduation et de post graduation (examens). Elle a relevé que la prise en charge des revendications soulevées relève essentiellement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et, dans une moindre mesure, de celui de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Ces revendications concernent notamment le reclassement catégoriel proportionnellement à la «valeur» de ce corps médical, la révision de l'indemnité hospitalière, le droit à une retraite «digne», le droit à l'activité lucrative (secteur privé) et le droit de bénéficier de vacances universitaires, au même titre que le reste des enseignants du supérieur. Halim N.

La chute du dinar continue



Djalou@hotmail.com

AGO de la FAF

Les bilans adoptés, Raouraoua présent et Zetchi répond

■ Sans aucune surprise, les bilans moral et financier de la FAF ont été adoptés à l'unanimité, hier, lors de l'AG ordinaire de la Fédération qui s'est déroulée au Centre de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa, qui a vu la participation de l'ancien patron de la FAF, Raouraoua. Elle s'est caractérisée également par des réponses claires de Zetchi qui est apparu très détendu face à la presse.

Par Mahfoud M.

Les membres de l'Assemblée générale de la FAF, auxquels on prêtait des intentions révolutionnaires disant qu'ils allaient se retourner contre le président Zetchi, ont été unanimes à donner le quitus aux bilans de ce dernier, sans aucune contestation, sachant que l'approbation était à main levée. Il faut souligner que le début des travaux, qui soit dit en passant se sont déroulés à huis clos, a vu la FAF honorer plusieurs personnalités, dont l'ancien baroudeur du CRB et de l'EN, Lahcene Lalmas. Aussi, le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, a honoré symboliquement l'Armée nationale populaire (ANP), garante de la sécurité du pays, en remettant des présents au colonel Farid Bouras Dilmi, représentant du ministère de la Défense nationale. Toutefois, l'attraction de cette AGO de la FAF sera sans aucun doute la surprenante présence de l'ancien président de la FAF, Raouraoua, qui n'avait pas prévu de venir, surtout qu'il se devait d'être à Djeddah pour préparer le tirage au sort de la Coupe arabe des clubs qui doit se tenir aujourd'hui. Certains diront qu'il souhaite se dédouaner, et sans doute faire certains éclaircissements après tout ce dont il a été accusé depuis son retrait. Aussi, il voulait démentir les informations selon lesquelles il préparait un «putsch» contre son successeur. «Je suis là en tant que membre de l'Assemblée générale de la FAF et j'ai voulu partager mon expérience avec mes pairs»,



PH. > D. R.

dira celui qui a été pendant 16 longues années l'homme fort de la Fédération.

La présence de Raouraoua prouve qu'à la FAF on est des démocrates

Même s'il s'est voulu rassurant en écartant son intention de nuire à l'actuelle équipe dirigeante de la FAF, il ne s'empêchera pas de l'écouter au passage en affirmant, par exemple, qu'il a laissé une grosse somme dans les caisses de la fédération et qu'il remarque qu'il n'y a eu aucun nouveau sponsor depuis son départ. Il dira que son projet de construire un hôtel visait à créer de la richesse dont bénéficiera la FAF à l'avenir, surtout en cette période de vaches maigres. De son côté, l'actuel président de la FAF, Kheireddine Zetchi, qui a tenu un point de presse à la fin des travaux de l'AGO, est apparu zen et com-

plètement détendu. Il n'a pas laissé l'impression d'un homme inquiet, après les déclarations de son prédécesseur. Pour ce qui est de la situation financière de la fédération, il avouera qu'il a trouvé la somme de 650 milliards, auxquelles se sont ajoutées 125 milliards, ce qui fait un total de 775 milliards.

Il a également tenu à déclarer que la présence de Raouraoua prouve que sa structure a un caractère démocratique, ajoutant qu'il accepte les critiques et qu'il souhaite juste que les gens ne fassent pas dans l'opposition destructrice. Répondant à une question sur le refus de son bureau fédéral de faire aboutir l'ex-projet de l'hôtel de la FAF, il dira que celui-ci n'a pas un caractère sportif et ses projets ne peuvent s'inscrire que dans cet ordre. «Pourquoi ne pas lancer un projet agricole pendant qu'on y est ?», s'est interrogé Zetchi sur un ton ironique.

M. M.